



JOHN DEERE

AGRI-POLE



5^e route des Hirondelles
Pech Farrat
46500 GRAMAT
Tél : 05 65 33.41.30

1181 Av Georges Pompidou
12400 SAINT AFFRIQUE
Tél : 05.65.49 04 98

757 route de Pisse Cò
ZA de Calmont
12450 CALMONT
Tél : 05 65 70 25 31

415 Rue des Cazelles
ZA les Combos
12310 LAISSAC
Tél : 05.65.70 71 17

570 Allée du Cap
ZA la Crozette
46090 LE MONTAT
Tél : 05 65 36 05.48

ZA les Moledons
12460 SAINT ALAIRE DE COGNET
Tél : 05.65.44 85 57

SAS au Capital de 1 180 036,00 € - APE : 4661Z - RCS RODEZ 316 473 305 - N° TVA FR 29 316 473 305
IBAN : FR76 1780 7006 1201 2210 4129 521 BIC : CCBPFRPP33

FACTURE

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
26/08/2025	130819	1	0007935

GAEC LE CHAMP DE MONSIEUR

198 ROUTE DU CHAMP DE MONSIEUR

46120 ANGLARS

Siret 38402378400018 - TVA intra. FR36384023784

Visu - ETI Informatique

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
Vos réf. : CDE 026126						
Bon de livraison N° : 079577 Du 26/08/2025						
LM	LOCATION TRACTEUR AGRICOLE Période de location : Août 2025 Marque : JOHN DEERE - Type : 6135R N° IL06135RAHP885758	1	2500,00		2500,00	2500,00

Vu le
16/09/2025

CONDITIONS DE VENTE : Les ventes de pièces au détail sont payables au comptant. Tout retard doit être fait dans les huit jours. Les pièces commandées exceptionnellement ne seront pas livrées. En cas de retard par voie de consignation, les frais de recouvrement leur sont à charge de l'acheteur. En cas de litige, le Tribunal de Rodez sera seul compétent. Autorisation 1 an - déductible des factures à venir non remboursable.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE : Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix. (Loi 65-56 du 25/1/65)

CONDITIONS DE REGLEMENT : (L. 92-1442)
Pas d'escompte pour règlement anticipé.
Pénalités de retard : 1,5 fois le taux légal.

Papillon à découper

Client : 0007935
Facture : 130819
Date : 26/08/2025
Montant : 3000,00
Echéance :
Règlement : A RECEPTION DE FACTURE

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	2500,00	500,00
EUROS		2500,00	500,00

Montant TTC

3000,00 €